

Association de protection du lac Kénogami

Un appui à la demande de nationalisation

Tremblay, Louis

Chicoutimi - L'Association de protection du lac Kénogami (APLK) a fait parvenir une lettre au ministre des Ressources naturelles et de la Faune Pierre Corbeil en guise d'appui à la demande logée par le maire de Saguenay, Jean Tremblay au gouvernement du Québec pour la nationalisation de la centrale hydroélectrique d'Elkem métal sur la rivière Chicoutimi.

L'APLK, qui croise le fer avec Elkem métal depuis le déluge de 1996 pour obtenir des concessions sur la gestion estivale du lac Kénogami, considère que le maire Jean Tremblay a raison de réclamer la nationalisation de la centrale située à la hauteur de la chute Blanchette. La lettre signée par le président Claude Collard rappelle au ministre que la nationalisation demeure l'alternative la plus intéressante devant le comportement d'Elkem métal et d'Abitibi-Consolidated qui refusent de partager l'eau avec les citoyens.

"Comme nous avons à coeur le développement harmonieux et durable au profit de notre communauté de ce magnifique plan d'eau, nous venons par la présente vous signifier l'appui inconditionnel de notre association à une telle démarche (nationalisation) particulièrement du fait que les citoyens corporatifs Elkem métal et ACI persistent à vouloir retirer tous les avantages et profits sans égard aux autres usagers tel que le prévoit la Loi nationale de l'eau", écrit Claude Collard.

Ce dernier soutient que le contrat qui lie Elkem métal et le gouvernement du Québec contient des dispositions qui permettraient au gouvernement de prendre possession de la centrale de 38 mégawatts. Les contrats en question ont été rendus publics lors des audiences du Bape tenues en 2003 sur le projet de construction d'un réservoir d'écrêtage des crues sur la rivière Pikauba dans la Réserve faunique des Laurentides. En ce moment, poursuit Claude Collard, le gouvernement serait en position puisque le bail d'utilisation des forces hydrauliques de la rivière Chicoutimi est échu depuis le 31 décembre 2005.

"Les membres de l'APLK et la population de Saguenay ne pourraient tolérer ce que nous appelons un 2e bail de la Shipshaw. En effet, si le gouvernement faisait fi des revendications de la population et concédait encore tous les avantages aux compagnies et toutes les obligations à la population il faudra à notre avis prévoir une période de frustration bien compréhensible après tant d'années de lutter. On a toujours opposé à nos demandes les contrats liant le gouvernement et les compagnies. Il n'y a plus de contrat depuis six mois."

Lors des élections municipales de l'automne 2005, la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'est prononcée majoritairement pour la reprise en main de la gestion des ressources naturelles. Claude Collard croit que la situation ne peut être mieux choisie pour donner suite à ce résultat référendaire.

Gestion

Les rencontres tenues jusqu'à maintenant entre les représentants du gouvernement du Québec, ceux des compagnies ACI et Elkem métal ainsi que deux représentants des citoyens de Saguenay n'ont pas permis de trouver de compromis sur la gestion du lac Kénogami en période estivale, ACI et Elkem métal prétendent avoir perdu 8 M\$ depuis l'application du plan de gestion temporaire mis en place après le déluge de juillet 1996. Le niveau du lac est maintenu deux pieds plus bas que ce qu'il était lors des inondations.

Les deux entreprises ne veulent plus faire les frais d'un plan de gestion qui permettrait de limiter les déversements pendant l'été.

La semaine dernière, la ministre du Tourisme et députée de Jonquière, Françoise Gauthier se disait confiante d'en arriver à une solution viable pour tous.